



Notre réf.: 116428-12/OBS/OSD/AIR/AMDAR Panel-15

GENÈVE, le 15 août 2012

Objet: Participation d'un expert de votre pays à la quinzième réunion du Groupe d'experts AMDAR et à l'atelier technique sur la turbulence (Boulder, États-Unis d'Amérique, 5-9 novembre 2012)

Suite à donner: Faire savoir au Secrétariat de l'OMM, dès que possible et au plus tard le **15 septembre 2012**, si votre expert pourra participer à la réunion et à l'atelier cités en objet.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que, sur l'aimable invitation du Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'OMM, la quinzième réunion du Groupe d'experts AMDAR et l'atelier technique sur la turbulence auront lieu à Boulder, États-Unis d'Amérique, du 5 au 9 novembre 2012. L'atelier technique débutera le lundi 5 novembre à 9 heures, suivi de la réunion d'experts AMDAR qui s'ouvrira le mardi 6 novembre à 10 heures et se terminera le vendredi 9 novembre vers midi.

Je vous saurais gré de bien vouloir examiner la possibilité que votre expert prenne part à ces deux manifestations, et vous prie de communiquer son nom et ses coordonnées au Secrétariat.

L'ordre du jour provisoire et le mémoire explicatif correspondant seront disponibles sur le site Web de l'OMM à l'adresse suivante:

<http://www.wmo.int/pages/prog/www/BAS/CBS-meetings.html>

De plus amples renseignements sur la réunion et l'atelier seront diffusés en temps voulu sur ce même site.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM
qui sont membres du Groupe d'experts AMDAR (distribution restreinte);
Présidents de la CMAé, de la CSB et de la CIMO;
Organisations internationales:
ARINC, IATA, OACI, EUMETNET, EUROCONTROL, FAA, et SITA;
Représentant de la HMEI (M. Bryce L. Ford, États-Unis d'Amérique)

cc: Président du Groupe d'experts AMDAR (pour information)

Je voudrais attirer votre attention sur le cadre de référence du fonds d'affectation spéciale qui a été établi afin de soutenir le programme AMDAR et les activités du Groupe d'experts AMDAR. Comme ce cadre ne prévoit aucune assistance financière pour la participation des membres du Groupe à ses réunions et qu'il n'est pas possible de prélever des fonds à cette fin sur d'autres programmes de l'OMM, j'espère que vous serez en mesure de prendre à votre charge les frais de participation de votre expert à la réunion.

Pour des raisons administratives, je vous serais reconnaissant de bien vouloir indiquer au Secrétariat de l'OMM, dès que possible et au plus tard le **15 septembre 2012**, si votre expert pourra participer à la prochaine réunion du Groupe d'experts AMDAR.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(M. Jarraud)
Secrétaire général